

COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS

DECISION DU MAIRE

N° 009/2026

Objet : Convention de partenariat entre Cœur d'Essonne agglomération Fleury-Mérogis dans le cadre de la saison nomade du théâtre de Brétigny 2025/2026

Le Maire de la Commune de Fleury-Mérogis,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22, L2122-23,

Vu la délibération n°7/2020 du conseil municipal du 02 juin 2020 visée en préfecture le 5 juin 2020 portant délégations données au maire par le conseil municipal,

Considérant la volonté municipale d'organiser des manifestations culturelles,

Considérant la proposition de convention entre la ville de Fleury-Mérogis
12 rue Roger Clavier BP 107 à Fleury-Mérogis (91700) représentée par Monsieur Olivier CORZANI, Maire

Et
Cœur d'Essonne agglomération, 1 place Saint-Exupéry 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Représentée par Eric Braive, Président.

DECIDE

Article 1 : De signer une convention dans le cadre de la saison nomade du théâtre de Brétigny afin d'accueillir le spectacle suivant : « BOUMSHAKALAKA », du 02 au 04 février 2026.

Article 2 : Qu'il y aura deux représentations tout public le mercredi 04 février à 10h puis à 14h et trois représentations scolaires le lundi 02 février à 14h et le mardi 03 février à 10h puis à 14h, chacune dans la salle André Malraux.

Article 3 : Que la mairie prendra en charge lors de la journée de montage, le catering pour l'ensemble de l'équipe (5 personnes).

Article 4 : Que le théâtre de Brétigny prendra en charge la billetterie pour la représentation tout public et disposera de la totalité de la jauge fixée à 180 personnes.

Article 5 : Un exemplaire de cette décision sera transmis à :

- Madame la Préfète de l'Essonne
- Monsieur le Trésorier Principal de Sainte-Geneviève-des-Bois
- Monsieur Eric Braive, Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision

Fait à Fleury-Mérogis, le 06 février 2026



Olivier CORZANI
Maire de Fleury-Mérogis
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération